



Fondation pour l'avancement du
théâtre francophone
au Canada

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lancement du concours de la huitième édition des Prix d'excellence !

(Ottawa, le 14 mars 2012) La Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada lançait aujourd'hui l'édition 2012 du concours national de ses Prix d'excellence. Elle en profitait également pour annoncer une nouveauté quant à la procédure de parrainage des projets qui seront proposés.

La Fondation remettra cette **année sept bourses** à des professionnels actifs dans le milieu théâtral franco-canadien depuis un minimum d'un an et un maximum de dix ans et ce, toute expérience confondue.

Les sept bourses accordées à de jeunes professionnels de la relève

Ces bourses viennent reconnaître la contribution de jeunes professionnels qui sont actifs dans le milieu théâtral franco-canadien. Elles ont pour objectif de les encourager à y poursuivre leur carrière. Il ne s'agit cependant pas de prix de carrière, ou d'une reconnaissance de ce que l'artiste a pu faire au cours de la saison précédente, ou même de celle en cours. Le parcours général du candidat depuis son arrivée dans le milieu professionnel, la qualité et la pertinence du projet qu'il ou elle propose comptent à valeur égale dans le choix du jury.

Au plan national

Encore une fois cette année, la Fondation remettra le *Prix national d'excellence RBC*, accompagné d'une bourse de **8 000 \$**, à l'individu dont la candidature se sera démarquée parmi toutes celles reçues au plan provincial ou régional. Il n'est pas nécessaire de soumettre sa candidature de façon explicite au Prix national d'excellence RBC. Tous les candidats qui postulent à un prix de nature régionale ou provinciale voient d'office leur demande être soumise dans le cadre de ce prix.

Pour les artistes et les travailleurs culturels de l'Acadie :

- Le Prix Viola Léger d'une valeur de **5 000\$** sera remis à un projet de **création**;
- Le Prix Banque Nationale d'une valeur de **5 000 \$** sera remis à un projet de **formation**;
- Le Prix spécial Suzanne-Cyr d'une valeur de **5 000 \$** sera remis à un artiste afin de lui permettre d'effectuer un stage au théâtre l'Escaouette. Veuillez noter que le Prix spécial Suzanne-Cyr est remis sur invitation et que les candidats n'ont pas à postuler pour l'obtenir.

Pour les artistes et les travailleurs culturels de l'Ontario :

- Un prix du Ministère de la Culture de l'Ontario, d'une valeur de **5 000 \$** permettra au récipiendaire d'effectuer un projet de **création**;
- Un prix du Ministère de la Culture de l'Ontario, d'une valeur de **5 000 \$** permettra au récipiendaire d'effectuer un projet de **formation**.

Pour les artistes et les travailleurs culturels de l'Ouest :

- Le Prix Power Corporation du Canada, d'une valeur de **5 000 \$** permettra au récipiendaire de réaliser un projet **de création ou de formation**.

Critères d'admissibilité

Pour soumettre sa candidature, un individu doit œuvrer professionnellement depuis au moins un an au sein du milieu théâtral et un maximum de dix ans, toutes expériences confondues. De même, sa pratique doit s'ancrer dans le milieu franco-canadien de façon majoritaire.

Les candidates et candidats recherchés sont des individus qui ont déjà eu l'occasion de démontrer une excellence particulière dans leur domaine d'activités. Ils et elles peuvent œuvrer dans tous les champs théâtraux : écriture dramatique, mise en scène, jeu, scénographie, éclairages, régie, administration, direction de production, etc.

Une personne qui a reçu un Prix d'excellence de la Fondation ne peut postuler l'année suivante. Par contre, elle est de nouveau admissible (si elle œuvre dans le milieu professionnel depuis un maximum de dix ans) deux années après reçu le prix.

Si un artiste individuel souhaite proposer sa candidature dans le cadre d'un projet où d'autres créateurs sont impliqués, il doit soumettre avec sa candidature une lettre signée par les autres créateurs participant au projet dans laquelle ces derniers expriment leur accord à ce que leur collègue postule à titre individuel, même si le projet est d'ordre collectif.

Un candidat peut soumettre un projet dans chacun des deux volets (formation ou création). Il ou elle ne peut toutefois soumettre plus d'un projet par catégorie. Par ailleurs, un candidat ne peut remporter, la même année, un prix régional et le Prix national d'excellence RBC.

Pour soumettre une candidature

Les candidats devront soumettre un formulaire de candidature dûment rempli, accompagné d'un curriculum vitae. Les dossiers soumis devront également présenter le projet que le candidat ou la candidate souhaite réaliser avec la bourse. Le candidat ou la candidate doit également soumettre une prévision budgétaire expliquant de quelle façon le montant associé au prix pour lequel il ou elle postule sera utilisé.

Nouveauté cette année : Les candidats doivent toujours faire parrainer leur dossier avant de le soumettre à la Fondation. Si, par les années passées, seules les directions artistiques de l'ATFC pouvaient agir en tant que parrain ou marraine, ce critère a été modifié en prévision du concours de cette année. Un candidat a toujours le droit de demander à la direction artistique d'une compagnie de l'ATFC de soutenir son projet. Il peut aussi maintenant demander à la direction administrative d'une compagnie, ou alors à un artiste individuel reconnu dans son milieu. Il est à noter que cette forme de parrainage n'engage pas, sauf si elle ou il le désire, la compagnie ou l'artiste individuel au-delà du fait de reconnaître le professionnalisme du candidat et le fait que sa pratique professionnelle s'incarne de façon majoritaire au Canada français. Une compagnie ou un artiste individuel peut parrainer autant de candidats qu'il ou elle le désire.

Projets soutenus

La Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada appuie des projets de création ou de formation.

Par projets de création, on entend, par exemple, l'écriture d'un texte, un projet d'écriture scénique, la préparation d'un spectacle autogéré, etc. L'appui de la Fondation sert au développement ou encore à la réalisation du projet.

Par projets de formation, on entend toutes formes de stage, dont la durée peut être variable, ici ou à l'étranger. Il n'est pas nécessaire d'être déjà accepté au stage pour lequel on dépose un projet au moment de soumettre sa demande à la Fondation. Par contre, il va de soi que les candidatures pour lesquelles le postulant

peut démontrer qu'il est déjà accepté pour suivre son stage seront favorisées. L'appui de la Fondation peut couvrir les frais d'inscription, le transport, l'hébergement et les frais de subsistance relatifs au projet.

On trouvera de multiples exemples de projets soutenus à travers les années en consultant le site Internet de la Fondation : www.fondationtheatre francophone.ca à la section *Bourse/Les lauréats à travers les années*.

Les postulants sont invités à soumettre leurs candidatures par courriel à l'adresse du directeur général de l'Association des théâtres francophones du Canada et gestionnaire de la Fondation, Alain Jean, en écrivant à ajean@atfc.ca.

La date limite pour recevoir les candidatures est fixée au **16 avril 2012**.

Un jury indépendant, formé de professionnels chevronnés, évaluera les demandes et sélectionnera les récipiendaires des Prix d'excellence 2012.

Les Prix d'excellence 2012 seront remis le 1^{er} juin 2012 à Québec, lors d'une réception tenue par la Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada, en collaboration le Carrefour international de théâtre.

Pour obtenir le formulaire de candidature et des précisions quant aux modalités du concours, voir les documents ci-joints. Vous pouvez également visiter le site www.fondationtheatre francophone.ca ou communiquer avec Alain Jean, en écrivant à ajean@atfc.ca ou en composant, sans frais, le 1(866) 821-2233 ou le (613) 562-2233.

Les individus intéressés sont invités à faire parvenir leurs candidatures à la Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada d'ici lundi, le 16 avril 2012.

- 30 -

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Alain Jean

Directeur général

Association des théâtres francophones du Canada

Courriel : ajean@atfc.ca

Téléphone : 1 (866) 821-2233 ou (613) 562-2233